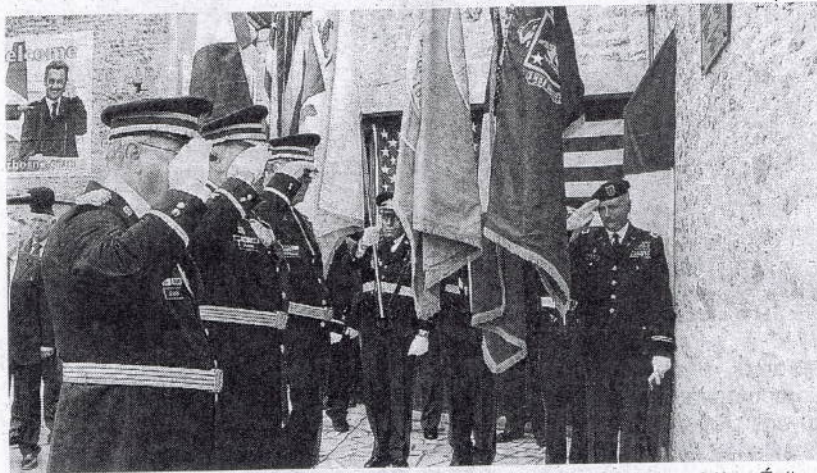




## Sainte-Mère-Église

Après sa rue, Bob Murphy a désormais sa plaque



Inauguration dimanche d'une plaque dédiée à Bob Murphy à Sainte-Mère-Église.

Le légendaire vétéran américain de la 82<sup>e</sup> Airborne, disparu cette année, avait déjà sa rue à Sainte-Mère-Église. Depuis dimanche, une plaque à sa mémoire a été inaugurée dans cette même rue à l'initiative de l'association « Ancient and honorable artillery company of Massachusettes » fondée en 1638 par des colonisateurs anglais. Cette association regroupe

aujourd'hui des anciens combattants de la 2<sup>e</sup> guerre mondiale, de la guerre de Corée, du Vietnam et d'Irak. 150 de ses membres étaient présents dimanche ainsi qu'une délégation britannique. Cette cérémonie s'est déroulée devant un parterre d'invités dont Dion Murphy, fils du vétéran et le consul Ned O' Brien en poste à Rennes.

## Les Veys

### Conseil : les tarifs de la garderie

Du fait de la fermeture de l'école des Veys, le conseil municipal, lors de sa session du 15 septembre, a décidé de créer un emploi d'adjoint technique territorial 2<sup>e</sup> classe. Celui-ci a été attribué à Denise François pour les besoins de la garderie péri scolaire et l'accompagnement dans la navette scolaire, à raison de 11 heures hebdomadaires.

« La législation n'autorise pas Mme François à utiliser le bus scolaire à vide. De ce fait, elle doit mobiliser deux véhicules pour rejoindre ses 2 lieux de travail, Les

Veys ou Carentan » explique Michel Lechevallier, adjoint. Le conseil décide de verser à celle-ci des indemnités kilométriques. La base de calcul sera de 12 km par jour d'école.

Du fait de la mise en place d'une navette scolaire allant de Brévands ou Les Veys vers Carentan et Saint-Hilaire-Petitville, un système de garderie péri scolaire a été mis en place. Les tarifs ont été arrêtés ainsi : 1/4 h de garderie : 0,63 € ; demi-journée (matin ou soir) : 1,20 € ; Tarif journée entière (matin et soir) : 2,20 €.

SLL11

Ouvr F  
s 2009